RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

À tous les citoyens, citoyennes et contribuables de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, j'ai le plaisir, à titre de mairesse, de vous présenter le rapport sur la situation financière de votre Municipalité conformément à l'article 955 du Code municipal ainsi que les orientations pour l'année à venir. Il s'agit pour nous d'un geste important de transparence et de démocratie.

Ce rapport contient sept volets :

- Situation financière au 31 décembre 2015
- Liste des fournisseurs dont les achats sont d'un minimum de 2 000 \$ et d'un total supérieur à 25 000 \$
- Travaux effectués et acquisitions en 2016
- Autres travaux, activités et changements en 2016
- Traitement des élus en 2016
- Orientations pour l'année 2017
- Niveau de taxation de base pour l'année 2017

SITUATION FINANCIÈRE

Voici un résumé du rapport du vérificateur, préparé par la firme Deloitte s.e.n.c.r.l., traitant des résultats financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015. Il convient de rappeler que ces chiffres sont consolidés, c'est-à-dire qu'ils incluent les revenus et les dépenses de l'organisme (ancien site d'enfouissement d'Asbestos) sous la juridiction de la Municipalité.

Les revenus consolidés s'établissent à 2 288 804 \$. Les dépenses consolidées sont de 2 188 321 \$ et de 87 948 \$ pour la conciliation à des fins fiscales, dégageant ainsi un surplus consolidé de 188 431 \$.

La Municipalité, excluant les organismes consolidés, a un surplus accumulé de 913 125 \$ réparti comme suit :

- fonds de roulement de 76 844 \$:
- réserve pour la vidange des boues de la station d'épuration de 113 855 \$;
- réserve pour l'achat du camion incendie (qui est en location) de 65 618 \$;
- fond réservé pour le remboursement du règlement d'emprunt de 2 072 \$.

Ceci laisse un surplus non affecté de 654 736 \$.

Le plan triennal d'immobilisations de 2016 à 2018 a servi à orienter le Conseil municipal dans la réalisation de travaux majeurs et d'acquisitions importantes.

LISTE DES FOURNISSEURS DONT LES ACHATS SONT D'UN MINIMUM DE 2 000 \$ ET D'UN TOTAL SUPÉRIEUR À 25 000 \$

Voici la liste des fournisseurs (du 3 novembre 2015 au 7 novembre 2016) :

Fournisseur	Objet	Montant
CGER	Location camion incendie	26 090,24 \$
Construction L.Plante	Réfection salles de toilettes au centre Eugène-Caillé	32 144,44 \$
Excavation Gaston Francoeur Inc.		
	Déneigement et travaux de voirie	189 304,67 \$
Financière Banque Nationale Inc.		
	Règlement d'emprunt	111 280,96 \$
	(Caserne, hôtel de ville et bibliothèque)	
Groupe Ultima	·	
		51 570,00 \$
Hydro Québec	Électricité	62 304,63 \$
J.Noël Francoeur Inc.	Déneigement et travaux de voirie	120 932,31 \$
Jean-Claude Lizotte inc.	Ponceau chemin des Domaines	74 937,70 \$
Mini-Excavation MB	Travaux de voirie	44 472,06 \$
Ministre des Finances	Sûreté du Québec	125 626,00 \$
M.R.C. Drummond	Quote-part, évaluation foncière,	126 881,91 \$
Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas-Saint-François		
	Contrat cueillette ordures	77 764,25 \$
SG Construction	Agrandissement du centre Eugène-Caillé	118 831,40 \$
Somavrac	Abat-poussière	85 320,90 \$

ACQUISITIONS ET TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2016

- Installation d'un serveur pour le système informatique et logiciel de classement Antoine à l'hôtel de ville;
- Acquisition d'une caméra thermique pour le Service incendie;
- Plan d'intervention pour les égouts incluant l'arpentage et l'examen complet du réseau d'égouts par une firme d'ingénierie tel qu'exigé par le gouvernement;
- Ajout d'un espace de rangement (au lieu d'un cabanon) pour les tables et les chaises, articles de sports, etc. au centre Eugène-Caillé ;
- Acquisition d'un système de son pour le centre Eugène-Caillé et la salle Desjardins ;
- Amélioration de la scène du centre Eugène-Caillé ;
- Installation de jeux d'eau hybrides au Parc-en-ciel.

L'installation des jeux hybrides comprendra un bateau de pirate et des jeux d'eau. Malgré que notre souhait était que tout soit en place pour l'été 2016, plusieurs imprévus ont retardé le projet mais tout sera en place pour des heures de plaisir à l'été 2017 pour les enfants, les familles et les gens de tous les âges.

Tel que mentionné précédemment dans Le Félix, la FADOQ a obtenu une subvention du programme Nouveaux horizons pour améliorer le jeu de pétanque et de palet. La Municipalité

a contribué financièrement à ce projet par le remplacement des lumières du terrain au DEL et en remplaçant la vieille clôture par une nouvelle clôture.

Nous avons également continué l'entretien du terrain de balle et de soccer ainsi que la coordination des fêtes suivantes : Plaisirs d'hiver, Fête Nationale et Fête automnale. Loisirs Kingsey a de nouveau relevé avec brio l'organisation de ces trois événements. Bravo et merci!

Taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)

La Municipalité est toujours en attente, depuis l'été dernier, de l'approbation du Ministère des affaires municipales (MAMOT) pour débuter les travaux de réfection du réseau d'égouts de la Municipalité. Bien que nous ayons fait tous les efforts possibles pour accélérer le processus auprès du Ministère, nous sommes toujours en attente de leur réponse à savoir si notre plan d'intervention rencontre leurs attentes.

Dès que nous aurons reçu leur approbation et que nous pourrons débuter lesdites réparations au printemps 2017, nous pourrons par la suite, si les travaux de réfection des égouts ne sont pas trop élevés, réaliser certains travaux de voirie et d'asphalte qui n'ont pu être réalisés en 2016 à cause du manque à gagner que nous procure la subvention de la TECQ.

Pour votre information, voici l'extrait du Guide aux modalités de versement de la contribution gouvernementale de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018:

« Les municipalités devront réaliser des travaux ou des dépenses admissibles, à partir du 1^{er} janvier 2014, à l'intérieur des priorités suivantes :

- 1. l'installation, la mise aux normes et la mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux;
- 2. les études qui visent à améliorer la connaissance des infrastructures municipales;
- 3. le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout;
- 4. la voirie locale (réfection ou amélioration des infrastructures de voirie locale telles que les ouvrages d'art municipaux, les rues municipales ou les autres routes locales), les infrastructures liées à la gestion des matières résiduelles, les travaux d'amélioration énergétique des bâtiments ainsi que la construction ou la rénovation des bâtiments municipaux et d'infrastructures municipales à vocation culturelle, communautaire, sportive ou de loisir.

La Municipalité devra respecter l'ordre de priorité des travaux pour 80 % de son enveloppe. Pour cette portion de son enveloppe, la Municipalité doit démontrer qu'il n'y a pas de travaux à effectuer dans les priorités 1 à 3, à court terme, avant de réaliser des travaux de la priorité 4. »

L'approbation par le gouvernement des travaux que la Municipalité effectuera déclenchera le processus de versement de la contribution gouvernementale.

AUTRES TRAVAUX, ACTIVITÉS ET CHANGEMENTS EN 2016

En plus des travaux prévus au Programme triennal en immobilisations, les travaux suivants ont été effectués :

- Réfection des salles de bain au centre Eugène-Caillé (CEC);
- Acquisition de nouvelles chaises pour le CEC et la salle Desjardins;
- Aménagement d'une cuisine sommaire au CEC (prévu en novembre);
- Remplacement du plancher à l'entrée du CEC et à l'emplacement de la cuisine (prévu en novembre):
- Rénovation de la toilette pour personnes à mobilité réduite au CEC;
- Installation d'un système de cartes magnétiques (système d'alarme) au CEC;
- Remplacement des panneaux de la patinoire;
- Changement du ponceau dans le chemin des Domaines;
- Transition de ponceaux dans le 9e Rang;
- Pavage 9e Rang (en cours);
- Pavage 8^e Rang (en cours).

Nous avons obtenu deux subventions du pacte rural qui nous ont grandement aidés dans nos projets :

- 1) Une subvention de 24,500 \$ pour les projets suivants:
 - Réfection des salles de toilettes du CEC;
 - Achat de 250 chaises de type salle de conférence pour le CEC;
 - Achat de 50 chaises pour la salle Desjardins;
 - Achat d'un système de son pour le CEC et la salle Desjardins;
 - Aménagement d'une cuisine sommaire au CEC;
 - Amélioration de la scène au CEC:
 - Achat de peinture pour repeindre le CEC;
 - Achat de cartes magnétiques pour le CEC (système d'alarme).
- 2) L'autre subvention au montant de 9 517 \$ fut utilisée pour l'organisation de la soirée hommage à nos bénévoles et la fête automnale qui ont lieu les 7 et 8 octobre derniers. Cette subvention nous a également permis d'offrir les services du laboratoire Biron pour des séances d'évaluation biométrique dans le cadre de la promotion des saines habitudes de vie.

Le Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond a été créé au début des années 2000 afin de renforcer et de soutenir le développement des milieux ruraux.

Maintenant à sa 4° édition, le **programme BiblioQUALITÉ** offre une certification à presque 300 municipalités à travers le Québec dont 127 municipalités sont affiliées au Réseau BIBLIO. Chaque municipalité peut obtenir entre 1 à 5 sceaux livresques, 5 étant le plus haut niveau. Le programme vise à reconnaître, sur une base objective et durable, les efforts d'investissements en matière de bibliothèque publique de chaque municipalité. Le programme

analyse 5 éléments selon des normes reconnues : la superficie de la bibliothèque, les ressources humaines, les heures d'ouverture, le nombre de livres et la gratuité.

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey obtient encore cette année 5 livresques grâce en grande partie à nos bénévoles qui sont là jour après jour pour donner un service remarquable. La Municipalité vous remercie beaucoup de votre implication!

Pour une deuxième année consécutive, le **mesurage des fosses septiques** a été fait sur le territoire de la Municipalité. Avec l'expérience de l'an passé et les suggestions reçues, notre service a été amélioré et nous espérons avoir rencontré vos attentes.

Comme vous le savez, le **poste de préventionniste** devait être aboli en date du 31 décembre 2016. Cependant, suite à la démission de M. Joel Perron, nous avons retenu les services de la firme GPI pour le service de prévention et M. Pierre Blanchette a été nommé à titre **directeur du service incendie** en date du 3 octobre 2016.

TRAITEMENT DES ÉLUS

En 2016, la rémunération versée à la mairesse a été de 12 142,75 \$ et l'allocation non imposable de 6 071,38 \$. Chaque conseiller a reçu le tiers de ces montants, soit une rémunération de 4 047,58 \$ et une allocation non imposable de 2 023,79 \$. À la suite de l'adoption du règlement 596, une rémunération de 23,62 \$ et une allocation non imposable de 11,81 \$ sont versées aux élus lorsqu'ils assistent aux réunions de comités compris dans le règlement. En date du 30 septembre 2016, une rémunération de 1 110,14 \$ et une allocation non imposable de 555,07 \$ ont été versées aux élus pour avoir assisté à des réunions.

Une rémunération de 2 527,82 \$ et une allocation non imposable de 1 263,91 \$ ont été versées à la mairesse par la MRC dans le cadre de sa participation en tant que représentante de la Municipalité lors des réunions. Des montants supplémentaires pourraient être versés si la mairesse assiste des réunions imprévues ou si elle siège sur certains comités spécifiques de la MRC de Drummond.

ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE 2017

La Municipalité est confrontée à un nombre important de défis, surtout au niveau financier lorsqu'on pense à ses responsabilités au niveau de l'environnement, la voirie, la sécurité publique/service incendie, le développement économique, la culture, les loisirs et les activités pour les familles et les citoyens/citoyennes, le transport scolaire, l'entretien de ses infrastructures et ses parcs, etc.

Voici donc un aperçu des principales orientations pour 2017 compte tenu de toutes les responsabilités susmentionnées qui incombent à la Municipalité :

- À la suite de la réception du rapport du plan d'intervention pour le réseau d'égouts, les travaux requis seront effectués avec l'aide du Programme de la taxe d'accise sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) au printemps 2017;
- Achat continu de lumières de rue au LED;
- Réfection de trottoirs;

- Investissement dans les chemins municipaux;
- Maintien des sommes réservées pour l'entretien des domaines;
- Continuité de la mesure des fosses septiques en 2017;
- Continuité de la sensibilisation au compostage domestique en 2017;
- Achat de composteurs domestiques pour tous les citoyens/citoyennes en 2017. Nous sommes toujours en attente de la subvention du Ministère de l'environnement;
- Jeux hybrides pour enfants et adultes au Parc-en-Ciel qui sera opérationnel en 2017;
- Mise aux normes du Carrefour St-Félix (conditionnellement à l'obtention d'une subvention).

D'autres travaux et projets pourraient être engagés selon la disponibilité et la continuité des subventions gouvernementales.

NIVEAU DE TAXATION DE BASE POUR L'ANNÉE 2017

La tâche complexe de préparation de budget pour l'année 2017 incombera à votre Conseil dans les semaines à venir. L'objectif fixé est de conserver le même taux de taxation que l'année 2016 tout en maximisant les projets et services offerts.

2014 : Aucune augmentation de la taxe foncière comparativement à l'année 2013 (0,883 \$ du 100 \$ d'évaluation)

2015 : Diminution de 5 cents de la taxe foncière (diminution à 0,833 \$ du 100 \$ d'évaluation) vu l'augmentation du rôle d'évaluation 2015-2016-2017

2016 : Aucune augmentation de la taxe foncière comparativement à l'année 2015 (0,883 \$ du 100 \$ d'évaluation)

2017 : Le nouveau taux de taxe sera déterminé lors de la préparation du budget de 2017 vers la fin du mois de novembre 2016.

J'aimerais rappeler à tous les citoyens et citoyennes que si vous recherchez des informations exactes et fiables, elles sont disponibles sur notre site internet, lors des assemblées publiques mensuelles et au bureau de la Municipalité. Le journal local Le Félix contient également, à tous les mois, des renseignements supplémentaires et pertinents sur ce qui se passe dans votre Municipalité et sur les finances publiques. Vos questions, suggestions et commentaires sont également bienvenus au bureau de notre directrice générale, Mme Heidi Bédard.

Je souhaite aussi exprimer mes sincères remerciements aux membres du Conseil municipal, aux employés municipaux, aux pompiers et aux premiers répondants qui ont tous apporté leur collaboration, leur soutien et leur dévouement pour le mieux-être des citoyens et citoyennes.

J'en profite également pour exprimer ma gratitude et reconnaissance à l'égard des bénévoles et des associations qui œuvrent dans notre Municipalité. Leur engagement et leur

dévouement sont un gage certain du succès de notre vie sociale et communautaire. Un merci sincère également aux personne qui se sont impliquées par leur appui financier ou par leur temps à la réalisation de certains projets communautaires (exemple : réfection de la croix sur le Mont Saint-Félix).

En terminant, je désire souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux arrivants de la communauté qui se sont installés à Saint-Félix-de-Kingsey au cours de l'année 2016, dans notre Municipalité où il fait bon vivre !

La mairesse, Thérèse Francoeur Le 7 novembre 2016